



Le 08 janvier 2021 :

- **visite officielle de Mme Elisabeth BORNE, Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, à l'école de la maroquinerie à Valdahon au sein de l'entreprise SIS**
- **signature de l'avenant au PRIC (plan régional d'investissement dans les compétences)**

Intervention d'Olivier GRIMAITRE (mandaté CGT), Vice-Président du CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle), représentant des syndicats de salariés

Mme la Ministre, Mme la Haut-Commissaire, Mr le Préfet, Mr le Sous-Préfet, Mme la Vice-Présidente du Conseil Régional, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier Mr PARRENIN, Mr CHAUVY, Mr BRUN et les salariés de SIS pour la qualité de leur accueil et leur présentation de l'école de la maroquinerie.

La crise sanitaire depuis un an aggrave fortement la crise économique et sociale que nous connaissons.

Elles frappent toutes les couches de la population mais encore plus durement les personnes les plus fragiles et les plus démunis.

Le taux de chômage ainsi que le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté sensiblement en 2020.

Les jeunes sont les premières victimes de cette crise économique sans précédent.

Une attention particulière doit leur être portée pour leur permettre de prendre toute leur place au sein de notre société.

Pour ce faire, la formation des jeunes est un levier essentiel. En effet, accéder à une qualification ou une certification leur donnera la possibilité d'accéder à l'emploi et à l'autonomie et de faire reconnaître leurs compétences.

Initié par l'Etat et la Région, le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences signé en décembre 2018 poursuit cet objectif fondamental.

Nous apprécions le fait que l'Etat via le plan de relance et l'avenant du PRIC reconnaissance enfin les besoins importants en termes de formation initiale et continue et vienne abonder les moyens dédiés à notre PRIC fruit d'un large partenariat. Effet, cette enveloppe financière supplémentaire de 29 162 000 viendra en 2021 enrichir et compléter les actions menées depuis 2 ans en Bourgogne Franche-Comté. Cette démarche est aussi une forme de reconnaissance du travail engagé sur notre territoire. Le fait que l'Etat soutienne la revalorisation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle en est une illustration.

Comité Régional CGT Bourgogne-Franche-Comté

17 rue du Transvaal 21000 DIJON - Tél. 03 80 67 35 67

Mail : bourgognefranchecomte@cgt.fr - Site : <http://cgtbourgognefranchecomte.fr/>

Les organisations syndicales de salariés parties prenantes du PRIC continueront à s'engager dans la mise en œuvre et la réussite de celui-ci et veilleront en particulier à ce que les parcours de formation s'adressent prioritairement aux jeunes peu ou pas qualifiés, indistinctement aux femmes qu'aux hommes et n'oublient pas les personnes en situation de handicap.

Il est important que les parcours de formation réduisent la fracture numérique et prennent en compte les questions de développement durable pour préserver notre environnement.

Nous attirons votre attention également sur le fait que l'orientation et l'accompagnement de la personne sont primordiaux pour garantir la réussite de son projet professionnel. Nous pensons donc que des moyens supplémentaires devraient être alloués aux opérateurs du service public de l'emploi, comme Pôle Emploi mais aussi les Missions Locales et les Cap Emploi.

Par ailleurs, les organismes de formation – on peut citer l'AFPA, les GRETA et bien d'autres - à qui on demande énormément en termes d'adaptation et d'innovation devront eux-aussi être accompagnés dans cette transformation et soutenus financièrement.

Enfin, même si la formation est un facteur important favorisant l'accès à l'emploi, ce n'est pas la formation qui crée, préserve ou rend attractif l'emploi. Si dans certains secteurs d'activités, les entreprises connaissent d'importantes difficultés à recruter ou à garder leurs salariés, c'est d'abord dû aux conséquences de décisions patronales ou gouvernementales. En effet, le salaire, comme reconnaissance du travail et des qualifications, et les conditions de travail sont des éléments essentiels pour recruter et fidéliser les salariés.

Il est donc important qu'au-delà des formations fléchées vers les métiers en tension et les métiers d'avenir, l'État et les employeurs améliorent sensiblement l'attractivité de ces métiers et proposent de solides débouchés aux personnes qui vont s'engager dans ces parcours de formation.

Le chantier est vaste et demandent un engagement fort de tous les acteurs. Vous pourrez compter Mme la Ministre sur les organisations syndicales de salariés pour s'impliquer fortement dans toutes les actions menées dans notre région et dans leur suivi et leur évaluation.

Nous nous devons de donner à notre jeunesse une perspective et un avenir.

Je vous remercie.